

[Accueil](#) > [Actualités et salle de presse](#) > [Conférences et points de presse](#) > Point de presse de M. Jean-Marc Fournier, chef de l'opposition officielle

Point de presse de M. Jean-Marc Fournier, chef de l'opposition officielle

Version finale

Le jeudi 19 septembre 2013, 17 h 35

Salle Bernard-Lalonde (1.131), Hôtel du Parlement

(Dix-sept heures trente-six minutes)

M. Fournier : Merci beaucoup, merci d'être là , avec un avis plutôt de courte durée. Je voudrais d'abord faire une courte déclaration concernant le témoignage de M. Paul Sauvé, relatif à l'Église unie St-James et, après ma courte déclaration, je prendrai évidemment vos questions.

Le projet de rénovation de l'Église unie St-James fait partie d'un ensemble de projets d'infrastructure d'une valeur de 100 millions de dollars, qui avait été autorisé par l'ancien ministre du Parti québécois M. André Boisclair avant les élections de 2003. Le gouvernement du Parti québécois avait engagé l'État dans ces projets sans se doter des crédits nécessaires pour les réaliser. Dans les mois qui ont suivi mon arrivée au ministère, nous avons travaillé à dégager les moyens financiers pour respecter la signature de l'État. La participation de M. Sauvé à un cocktail-bénéfice n'a rien changé à cet égard. Nous avons traité tous les engagements de la même façon, en trouvant les fonds nécessaires pour les réaliser. Par ailleurs, ce dossier, qui recevait entre autres l'appui de la ville de Montréal, a été analysé et autorisé par les fonctionnaires du ministère.

Comme le reconnaît M. Sauvé dans son livre, nous étions prêts à respecter la signature de l'État , la signature de M. Boisclair, mais pas plus. Nous avons insisté pour que l'État n'ait pas à supporter les dépenses de coûts. Même si M. Sauvé a accepté nos conditions à contrecoeur, il est vrai, il a poursuivi le gouvernement en 2008, prétextant qu'il avait été désavantagé. Je tiens à affirmer qu'il n'y a aucun lien entre la participation à une activité de financement politique et l'octroi d'une subvention gouvernementale. Maintenant , il revient à Mme Marois de venir expliquer les prétentions de M. Sauvé à l'effet qu'il avait versé 300 000 \$ en activités de financement au Parti québécois avant les élections de 2003.

Je voulais faire cette précision suite aux déclarations, et maintenant je suis prêt à prendre vos questions.

M. Lessard (Denis) : Qu'est-ce que faisait M. Boisclair, ministre de l'Environnement, dans un projet de rénovation d'église?

M. Fournier : Il était aux Affaires municipales.

M. Lessard (Denis) : Il était aux Affaires municipales? Est-ce qu'il y avait un lien entre M. Sauvé et M. Boisclair?

M. Fournier : Je vous réfère aux déclarations qui ont été faites sur les questions de M. Lachance, je crois, M. Sauvé qui répondait oui à cette question-là.

M. Lessard (Denis) : En tout respect... Et je pense que M. Sauvé a dit aussi que c'est M. Jean-Louis Dufresne, qu'on connaît tous les deux, qui l'avait incité à contribuer à un cocktail de financement, à organiser un cocktail de financement. Est-ce que vous avez fait des vérifications? Quel était le rôle de l'un ou l'autre?

M. Fournier : Il est possible... Je ne peux pas commenter ce que M. Dufresne ou M. Sauvé ont pu faire. Il est possible d'en faire encore des activités de financement. D'ailleurs, M. Sauvé prétend que c'est M. Dufresne qui a payé l'activité, alors qu'a été mis en preuve devant la commission que c'est l'association du comté qui a payé les coûts, comme ça se fait de façon tout à fait normale, donc au contraire de ce que M. Sauvé prétendait.

M. Lessard (Denis) : C'était un cocktail pour votre comté?

M. Fournier : L'association, oui.

M. Lessard (Denis) : Pour votre comté.

M. Fournier : Du comté, oui.

M. Laforest (Alain) : Donc, M. Sauvé a financé... a donné de l'argent à un cocktail?

M. Fournier : Oui, M. Sauvé a financé... a participé au cocktail de financement, n'a pas organisé. Il a participé en achetant un billet pour participer, et puis peut-être qu'il a sollicité d'autres personnes. C'est ce qu'il semble avoir dit. Ça, je ne peux pas le dire. Mais ce que je tiens à vous dire aujourd'hui... Parce que je crois que la prétention de M. Sauvé était, je crois, de vouloir dire qu'ayant participé, cela lui a permis d'avoir une subvention pour un projet. Le projet a été autorisé par M. Boisclair avant les élections. Comme pour tous les autres projets — d'ailleurs, ce n'est

pas la première fois qu'on parle de ce genre de projet — comme pour tous ces projets qui avaient la signature de l'État, on a travaillé fort, on a trouvé le financement. Dans ce cas-là, M. Sauvé se plaignait que nous ne voulions... que nous voulions restreindre le financement, notamment sur le dépassement des coûts. Mais, à la fin du jour, il a accepté.

M. Lessard (Denis) : Combien, dans l'ensemble, M. Sauvé a contribué au Parti libéral?

M. Fournier : Je ne saurais le dire. Je ne saurais le dire, mais ce cocktail-là, là, selon ce qu'on me dit, parce que je ne m'en rappelais pas, était 2 000 \$.

Mme Biron (Martine) : Vous dites que M. Sauvé est un proche du Parti québécois?

M. Fournier : Je dis qu'il a... On a posé des questions à la commission et M. Sauvé a répondu, sur un certain nombre d'éléments, où il a répondu qu'il connaissait M. Boisclair, il avait fait la demande. Dans son livre, vous verrez les extraits où, à de nombreux endroits, il se présente comme étant plutôt de la famille péquiste. Mais, bon, je le laisse... je suis surtout ici pour vous parler de ce qui s'est passé avec ce dossier-là lorsque j'étais ministre des Affaires municipales. Pour le reste, vous pouvez demander à Mme Marois ou M. Sauvé.

M. Lessard (Denis) : ... vous êtes au courant de son témoignage, est-ce qu'il a dit aussi qu'il connaissait bien Marc-André Blanchard? C'étaient des collègues...

M. Fournier : Je ne crois pas qu'il ait dit qu'il le connaissait bien. Je crois qu'il a dit que, puisque l'élection avait été perdue — et là je vous réfère à ce qui sera transféré, parce que j'en ai une connaissance indirecte, disons, je n'étais pas à la commission, mais, puisque l'embargo est levé, je peux en parler maintenant — la connaissance indirecte me dit que, puisque le PQ avait perdu, et là il se demandait ce qui arriverait avec son projet. Évidemment, tous ceux qui avaient eu des lettres du gouvernement de M. Boisclair avant l'élection se posaient la même question, soit dit en passant. On a travaillé fort à avoir les financements pour ces projets-là, parce que c'était la signature de l'État.

Je dois vous avouer que nous avons commencé par les dossiers d'eau, c'est-à-dire d'aqueduc, d'usines d'assainissement des eaux, parce qu'il y avait des problématiques, souvent, de santé publique. Alors, ce sont les dossiers qu'on a faits avant de faire un dossier d'église. Et, à partir du moment du dossier de l'église, il y avait certaines difficultés, dans la mesure où nous voulions... j'allais dire plafonner l'étude, la subvention pour ne pas aller au-delà s'il y avait des coûts supplémentaires qui arrivaient. Dans son livre, M. Sauvé — je pense qu'il l'a dit aussi à la commission —

n'était pas très satisfait de ça parce que ça changeait les conditions de la subvention, pensait-il. Pourtant, la lettre ne disait pas, ne parlait pas de ces conventions... de ces conditions-là. La lettre de M. Boisclair disait : On accepte pour 2 millions, 2,9 millions, je crois, le projet de l'église St-James. Je tiens à dire que... je tiens à le dire ici, c'était un projet qui était supporté par la ville de Montréal, c'était un beau projet, effectivement, mais nous, on arrivait avec pas de fonds, ça avait été octroyé sans fonds. Alors, il fallait trouver ces fonds-là.

M. Laforest (Alain) : Quel est le rapprochement que vous faites, M. Fournier, comme vous étiez au pouvoir... Vous faites un rapprochement entre le fait que M. Sauvé a donné à la caisse du Parti québécois, puis c'est vous qui étiez au pouvoir, vous auriez pu empêcher de financer le projet puis le laisser tomber.

M. Fournier : Ce n'est pas... Honnêtement, la question ne se pose pas à savoir est-ce qu'on en veut à quelqu'un parce qu'il a financé un autre, ça n'a aucun rapport. Dans les projets, il y en avait pour 100 millions, dans les semaines et jusqu'à quelques jours avant l'élection, qui avaient été signés par M. Boisclair, au nom du gouvernement, au nom de l'État, et il n'y avait pas de fonds qui appuyaient ces sommes-là. Alors, lorsqu'on arrive, quand vous faites affaire, que ce soit, dans ce cas-là, pour une église, mais, dans d'autres cas, avec des municipalités pour des égouts, et tout ça, eux, ils ont pris des dispositions, ils avancent, alors il y a un respect de la signature de l'État. On n'avait pas de moyens, alors on s'est retournés, j'ai travaillé pour qu'il y ait des fonds disponibles pour ça. Les dossiers ont été analysés, on les a fait avancer au fil du temps, et on a pu, à la fin, là — parce que ce n'est pas un des premiers qu'on a traités — régler ce dossier-là, tout simplement.

Mme Biron (Martine) : Mais, M. Fournier, ce qu'on comprend, c'est que M. Sauvé vous implique directement. Il dit que vous lui avez demandé de faire des activités partisans de financement. Il vous mouille carrément, là. Il vous blâme pour avoir...

M. Fournier : Je crois comprendre que ce n'est pas ça. Dans les déclarations qu'il fait, il dit qu'il se demandait comment réaliser le dossier, il a vu Marc-André Blanchard, qui lui a parlé... ce sont ses propos à lui, hein, ce ne sont pas les miens, puis je ne sais si c'est la vérité, et il dit que Marc-André Blanchard lui a suggéré de parler avec Jean-Louis Dufresne, et Jean-Louis Dufresne lui aurait dit : Bien, écoute, il y a des choses que tu dois faire, les PPP, il y avait une question qui se plaçait, là — c'est lui-même qui le dit, d'ailleurs — sur le comment on plafonne le montant pour ne pas payer les excès de coûts, et a dit qu'il y avait une activité de financement. Alors, il l'a invité à venir à l'activité de financement. Il ne lui a pas demandé d'être organisateur de l'activité de financement, il ne l'était pas non plus.

Mme Biron (Martine) : Mais ce qu'il dit, c'est que vous l'avez incité à...

M. Fournier : C'est faux.

Mme Biron (Martine) : Vous lui avez dit : Sois donc un petit peu plus libéral si tu veux avoir ta subvention.

M. Fournier : Ah! Non, mais je ne pense pas qu'il ait dit ça non plus, là, mais... Ce n'est pas vrai, mais je ne pense même pas qu'il ait dit ça, là. Je n'ai pas entendu dire qu'il avait dit ça.

Mme Biron (Martine) : ... se comporter... d'aider au financement du parti?

M. Fournier : Absolument pas. Absolument pas. D'ailleurs, dans son témoignage, il dit que, lorsqu'il était là, puisqu'il ne me connaissait pas, il a demandé à M. Dufresne d'aller me chercher pour lui parler. Alors... Ça, c'est son témoignage. Alors, c'est difficile de prétendre que j'aurais fait ça. D'ailleurs, je ne fais jamais ça puis je ne l'aurais jamais fait non plus.

M. Laforest (Alain) : Est-ce qu'il y a de vos proches qui l'aurait fait?

M. Fournier : Non, pas du tout, pas du tout.

M. Boivin (Simon) : ... M. Dufresne en question évoque, au moment où M. Sauvé... vient lui demander comment il pourrait avoir une subvention, qu'il évoque sa participation à une activité de financement, est-ce que ce n'est pas déjà un peu étirer l'élastique?

M. Fournier : Bien, la subvention, elle était déjà autorisée, alors ce n'est pas la participation qui change quelque chose. Il faut bien comprendre que les 100 millions... dans les 100 millions, il y avait ce 2,9 millions, je crois... avaient déjà été autorisés, et on travaillait à les fournir, à fournir les montants d'argent pour les supporter. La difficulté qu'il y avait, entre autres — c'est M. Sauvé lui-même qui le dit — c'était sur le fait qu'il y avait un montant plafonné. Et nous, on n'était pas encore prêts à avoir les sommes d'argent pour libérer puis dire : On y va, on va de l'avant. Mais nous avons l'obligation de respecter les signatures de l'État, alors c'est ce qu'on faisait.

Mais il n'y a pas... Le fait de... La question qui se pose ici, c'est bien plus quand M. Sauvé dit qu'il était bien déçu que... pour lui, selon lui ... ce n'est pas vrai, mais, selon lui, qu'on changeait les conditions de la lettre de M. Boisclair, il était bien déçu. Il a failli tout laisser tomber puis il s'est dit : J'ai mis 300 000 \$ en cocktails de financement pour avoir ça, je ne vais pas laisser tomber ça. Alors, franchement, la question, elle est plus à Mme Marois maintenant.

M. Harrold (Max) : So, can you explain it... Last... in English. What is the link between Sauvé's participation in this Liberal fund-raiser and the «obtention» of a scaled-down church project for him?

M. Fournier : First, the... what we read in the book of Mr. Sauvé is that before the election, in 2003, he participated in funding cocktails or activities up to \$300,000. That's what he said in his book. Before the election — I think it's four days before the election — Mr. Boisclair signed a letter — it was tabled in front of the commission today — saying that he gave the money to do... or the authorization to do the project. But at the same time, they don't have the money. So they are defeated, we are elected, and I've got for \$100 million of projects announced, authorized, but without any money. So when I arrived as Municipal Affairs Minister, I had to work to have the funds to support the signature of the State given before the election. That's what I did.

We start with the project in water matters because it was sometimes from health questions that we have to do that. And working with that, of course, it takes so much time. It could happen that Mr. Sauvé's... that's what he said, that he thought that his project was having a problem. In fact, he said that we were changing condition. The condition that we were talking about was the fact that the announcement, the authorization by Mr. Boisclair — up to \$2.9 million, something like that...

M. Harrold (Max) : You said 1.9 before.

M. Fournier : ...no, 2.9, sorry, it was 2.9 — that authorization, we said : That will be no more than that. Maybe we've got to respect the signature of the State, but certainly, we won't put more money than that. So we said that's all. If there are extra costs, we don't pay for that. And that was part of the problem. At the end, he accepted, but later on, he sued the government because he said that he has too much extra cost. But we never authorized it.

M. Harrold (Max) : OK. And it was after that point or somewhere in those... in that area that he came to a \$1,000 fund-raiser?

M. Fournier : He came to a... Before the moment that he accepted the way we proposed it and the moment that we had the money to say : Now, we can go with it. It was before that moment. So, in his mind, that's what he said, I guess, he thinks that, by his participation, it would help his project. The fact is, for the \$100 million of projects signed by Mr. Boisclair before the election, we were working to deliver all of those projects. It was the signature of the State. So maybe he was not happy by the fact that that we said it won't be no more than that. He decided after all to accept it. Later on... and the work... And they did the work. At the end, that's in the paper, we saw it in the news, he sued the government because he said: The condition I had by

Mr. Boisclair was better than the one of Mr. Fournier, so...

M. Harrold (Max) : And now, you say Mme Marois has explanations to do.

M. Fournier : Well, if you read the book of Mr. Sauvé, he said in his book that, when we arrived and we put the condition, what we call the PPP condition or the fact that we won't pay no more, when he saw that, he said : Well he didn't have the feeling to continue with his project. But he said, that's what he writes, he said : After putting \$300 000 to fund-raising to the PQ for that project, I'm... I should not give up and I should continue. So, that bring him to accept the condition.

M. Harrold (Max) : Just clarifications. So how much of the \$100 million envelope was for his company, or him, or his work?

M. Fournier : 2.9.

M. Lyons (Shawn) : ... was that just the St.James Church, with the 2.9, or was that the whole...

M. Fournier : For St.James, 2.9 from the Québec Government and \$800,000 split between Montréal city and Cultural Affairs... Thank you. Merci.

(Fin à 17 h 50)

Participants

- [Fournier, Jean-Marc](#)
-

Document(s) associé(s)

- [Vidéo](#)